



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES

Section : Langues régionales : Breton

Rapport de jury présenté par : Myriam GUILLEVIC, présidente, et par l'ensemble des membres du jury.

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.



Introduction	3
Données générales sur les concours	3
Digoradur	3
Titouroù hollek war ar c'henstrivadegoù	3
Composition du jury	4
Izili ar juri	4
Résultats, chiffres généraux	4
Disoc'hoù, sifroù dre vras	5
Détails sur l'épreuve écrite de breton	5
Amproenn vrezhonek dre skrid, dre ar munud	6
Détails sur l'épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale.....	6
Amproenn vrezhonek dre skrid ha pleustrek diwar-benn ar yezh evel diskiblezh	6
Détails sur les épreuves écrites optionnelles	6
Amproennoù eil danvez dre skrid, dre ar munud	7
Épreuves orales	7
Amproennoù dre gomz	7
Les épreuves écrites d'admissibilité	8
Épreuve écrite disciplinaire	8
An amproennoù degemeradusted dre skrid	8
Amproenn vrezhonek dre skrid	8
Lodenn an displegadenn	8
Partie composition	10
Lodenn an treiñ	11
Partie traduction	13
Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale	16
Amproennoù opsion / Épreuves optionnelles	20
Option histoire-géographie	20
Amproennoù degemer	22
Amproenn ar gentel	22
Épreuves d'admission	24
Épreuve de leçon	24
Amproenn diviz / Épreuve d'entretien	27



INTRODUCTION

DONNEES GENERALES SUR LES CONCOURS

Le jury se désolé du faible nombre de candidats ayant passé les épreuves alors que le nombre d'inscriptions était satisfaisant. Il adresse donc ses félicitations aux deux candidats qui ont montré la détermination et l'énergie nécessaires à la passation des épreuves.

Seul l'un d'entre eux a été admissible. La présidente remercie chaleureusement les membres du jury ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement du Capes-Cafep de breton : au ministère, chez Exatech, au rectorat de Rennes et à l'université Rennes 2. Il remercie également les collègues qui président les jurys de Capes-Cafep des disciplines optionnelles, et qui ont bien voulu transmettre leurs avis et barèmes de notation aux membres de notre jury chargés respectivement desdites disciplines. Quelques préconisations seront ici rappelées avant d'entrer dans le détail des épreuves. Il est entendu que les candidats doivent maîtriser le cadre et les attendus des épreuves des concours (cf. Arrêté du 25 janvier 2021 : JORF n°0025 du 29 janvier 2021). Les œuvres au programme de ce concours doivent avoir été étudiées et mises en regard avec la langue, la littérature et la culture bretonnes qu'il s'agit pour le futur enseignant de transmettre en classe. Dans une perspective professionnelle, les cadres de l'enseignement du/en breton en collège et lycée doivent pareillement être connus des candidats. Enfin, toutes les épreuves, aussi bien écrites qu'orales, exigent une expression claire, ordonnée et argumentée, ainsi qu'une très bonne maîtrise du breton et du français.

Le présent rapport du jury propose des réflexions et des conseils sur chaque partie du concours de la session 2025, ainsi que les sujets d'admission. La présidente remercie vivement les membres du jury qui ont rédigé les différentes parties du rapport.

DIGORADUR

TITOUROU HOLLEK WAR AR C'HENSTRIVADEGOU

Nec'het eo bet ar juri o welet ken nebeut a gandidated o tont da gemer perzh en amprouennoù, koulskoude e oa bet a-walc'h a zen enskrivet. En abeg da se, e c'houremenn ar juri an daou gandidat o deus en em ziskouezet gant nerzh ha youl evit tremen an amprouennoù. Siwazh, unan anezhe hepken zo bet aotreet.

Trugarekaat a ra ar brezidantez a greiz-kalon holl izili ar juri, hag an holl dud o deus en em ouestlet evit ma yay ar Capes-Cafep brezhonek da benn : er Ministrerezh, e-touez Exatech, e rektordi Roazhon hag e Skol-Veur Roazhon 2. Trugarekaat a ra ivez ar geneiled a zo e penn jurioù an danvezioù-opcion hag o deus treuzkaset oc'h alioù ha baremoù da izili hor juri karget eus an danvezioù-se.

Un nebeud ali a vo meneget amañ a-raok mont war munudoù an amprouennoù. Anat eo eo ret d'ar gandidated mestroniañ framm ha palioù amprouennoù ar genstrivadeg. (gw. Arrêté du 25 janvier 2021 : JORF n°0025 du 29 janvier 2021). Ret eo bout studiet oberennoù ar programm, ha lakaet anezhe tal doc'h tal gant ar yezh, al lennegezh hag ar sevenadur breizhat, a zo da vout treuzkaset gant ar c'helenner da zont er skol. Gant ur pal micherel e



rank ar gandidated bout gouest ivez da vestroniañ ar frammoù pedagogel a denn d'an deskadurezh vrezhonek e skolaj hag e lise.

A-benn ar fin, pep amproenn — pa vehe dre skrid pe dre gomz — a c'houlenn un doare resis da ezteurel, kempennet hag arguzennet, asambles gant ur vestroni mat-tre eus ar brezhoneg hag ar galleg.

Er rentañ-kont da heul e kaver alioù ha kuzulioù war pep lodenn eus ar genstrivadeg 2025. Trugarez da izili ar juri o deus skrivet al lodennoù eus an danevell-mañ

COMPOSITION DU JURY

Le jury était composé cette année de 12 personnes, dont 7 femmes et 5 hommes : sept spécialistes de langue, littérature et culture bretonnes et de l'enseignement du/en breton ; deux spécialistes de chacune des deux disciplines optionnelles choisies par les inscrits au concours, à savoir les lettres modernes et l'histoire-géographie ; enfin, un personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des Ressources Humaines. Il s'agit d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré et d'une secrétaire général adjoint d'Académie. Les noms et fonctions des membres du jury sont disponibles en ligne sur le site "Devenir Enseignant". Les copies sont corrigées de manière dématérialisée sur une plateforme sécurisée du Ministère, et font l'objet d'une double correction : correction par binômes puis harmonisation des notes, avant validation. Les barèmes des épreuves font l'objet de discussion au sein du jury. À l'oral, deux commissions de trois personnes ont procédé à l'examen des candidats.

IZILI AR JURI

Daouzek den a oa er juri, seizh maouez ha pemp gwaz : seizh a gelenn sevenadur Breizh ha brezhoneg – hag e brezhoneg ; pep a zaou zen a gelenn unan eus an daou zanvez ouzhpenn bet dibabet gant an dud enskrivet : galleg hag istor-geografiezh ; hag erfin, un den hag a labour war tachenn ar velestradurezh hag ar c'hoskor, kelennerien ha kelennerzed er skolioù-meur pe en eil derez anezhe, hag un eil-sekretourez meur an akademiezh. Kavet e vo anvioù ha kargoù an izili enlinenn war lec'hienn ministrerezh an Deskadurezh, ar Yaouankiz, ar Sport, ar C'helenn Uhel hag ar C'hlaskerezh. Pep kopienn, skanet ha lakaet gant ar ministrerezh war ur savenn asur, a vez lennet ha notennet war skramm, gant pep a zaou zen bewech. En em glevet a ra an daou zen-se da-c'houde diarbenn pep hani eus an notennoù, kent lakaat etreze un notenn hepken da dalvezout da vat. Preder a vez lakaet er skeulioù notenniñ gant izili ar juri en a-raok. Evit an amprovennoù dre gomz e oa bet savet daou driad a dud eus ar juri evit selaou ha notenniñ komzoù an hani degemerabl.

RESULTATS, CHIFFRES GENERAUX

En 2025, 10 candidats étaient inscrits au Capes externe de breton – pour 3 postes – et 5 au Cafep de breton – pour 1 poste – soit 15 candidats inscrits en tout (contre 21 en 2024, 18 en 2023, 17 en 2022, 21 en 2021, 24 en 2020 et 26 en 2019). Cependant, aux épreuves écrites d'admissibilité, seul 1 candidat a composé pour le Capes et 1 pour le Cafep (donc 2 en tout, au lieu de 9 en 2024 et 2023, 8 candidats en 2022, 11 en 2021, 12 en 2020 et 15 en 2019). La baisse du nombre d'inscrits et celle du nombre effectif de candidats à passer les épreuves, qui s'étaient accentuées en 2022, année de réforme des concours, s'était stabilisée en 2023



et 2024, mais a considérablement chuté en 2025. Les années de naissance des candidats inscrits au Capes s'échelonnaient de 1976 à 1999. Quant aux années de naissance des candidats inscrits au Cafep, elles s'échelonnaient de 1976 à 2000, ce qui ne montre aucun différentiel entre les inscrits aux deux concours. Sur les 15 candidats inscrits, seuls 3 candidats, inscrits pour le Capes, n'étaient pas de l'académie de Rennes, mais de celle de Nantes (2 inscrits) et de Créteil-Paris-Versailles (1 inscrit), cependant ils ou elles n'ont pas composé. Contrairement à 2024 où les quatre postes avaient été pourvus, seul un poste, hélas, a pu l'être cette année. Concernant le sexe des candidates et des candidats, on remarque en 2025 une grande similitude entre les deux concours :

- Au Capes, 3 femmes étaient inscrites, et 7 hommes ; un homme a composé ;
- Au Cafep, une femme était inscrite mais n'a pas composé ; le candidat admis était l'un des 4 hommes inscrits.

DISOC'HOU, SIFROU DRE VRAS

E 2025 e oa bet lakaet o anv gant 10 kandidat evit ar C'hapes diavaez – evit tri fost – ha 5 kandidat a oa enskrivet evit ar C'hafep – evit ur post ivez, sed 15 kandidat en holl (e-skoaz 21 e 2024, 18 e 2023, 17 e 2022, 21 e 2021, 24 e 2020 ha 26 e 2019). Neoazh ur c'handidat hepken en deus tremenet an amprouennoù dre skrid evit ar C'hafep ha memes tra evit ar C'hafep (daou kandidat en holl e-lec'h an 9 a oa bet e 2024 ha 2023, 8 e 2022, 11 e 2021, 12 e 2020 ha 15 e 2019). Ma oa bet stabilaet an digresk e 2023 ha 2024 goude an disoc'hoù fall e 2022, blead reform ar genstrivadeg, eo daet nec'hus-bras e 2025.

Bleadoù ganedigezh an dud o deus lakaet o anv en em gave etre 1976 ha 1999 evit ar C'hapes hag etre 1976 ha 2000 evit ar C'hafep, ar pezh a ziskouez n'eus diforc'h ebet etre an div genstrivadeg.

An holl gandidated enskrivet a oa eus Akademiezh Roazhon nemet 3 anezhe enskrivet evit ar C'hapes a oa eus Akademiezh Naoned (2 anezhe) ha Créteil-Paris-Versailles (1 anezhe), mes an tri-se n'o deus ket kemeret perzh. Ur post hepken a zo bet pourvezet ar blez-mañ, siwazh. E-keñver reizh ar re o deus lakaet o anv e kaver ur patrom damheñvel en div genstrivadeg :

- Er C'hapes, 3 maouez o doa lakaet o anv ha 7 gwaz ; ur gwaz hepken en deus kemeret perzh ;
- Er C'hafep, ur vaouez a oa enskrivet mes n'he deus ket kemeret perzh hag ar c'handidat degemeret a oa e-touesk ar 4 gwaz o doa lakaet o anv.

DETAILS SUR L'ÉPREUVE ECRITE DE BRETON

L'épreuve écrite de breton (composition et traduction) compte pour un coefficient 1 dans le concours.



AMPROUENN VREZHONEK DRE SKRID, DRE AR MUNUD

Kenefeder 1 eo pouez an amprouenn vrezhonek dre skrid
(displegadenn ha troidigezh) er genstrivadeg.

DETAILS SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

PORTANT SUR LA LANGUE RÉGIONALE

Cette épreuve compte un coefficient plus élevé (coef. 2) que les deux autres épreuves écrites. Elle présente en 2025 les résultats suivants :

- Moyenne des présents, Capes et Cafep confondus : 8,12/20.
- Des notes aussi basses témoignent peut-être d'une moindre maîtrise de l'exercice, mais sans doute aussi d'une maîtrise de la langue qui n'est pas suffisante. On constate des difficultés à organiser sa pensée sur ce sujet et à l'exprimer dans une langue correcte.

AMPROUENN VREZHONEK DRE SKRID HA PLEUSTREK DIWAR-BENN AR YEZH

EVEL DISKIBLEZH

An amprouenn-mañ zo dezhi ur c'henefeder 2, brasoc'h neuze eget hini an div amprouenn all dre skrid.

Setu an disoc'hoù evit ar blezad 2025:

- Keidenn ar re o deus tremenet an amprouenn : Capes ha Cafep kemmesket : 8,12/20.
- Notennoù ken izel a ziskouez ne oa ket mestroniet ar pezh zo gortozet evit seurt amprouenn, mes marse ivez ur varregezh gant ar yezh ha n'eo ket uhel a-walc'h. Diaezamantoù zo bet gwelet evit aoziñ ar soñjoù hag evit o ezteurel en un doare sklaer.

DETAILS SUR LES ÉPREUVES ÉCRITES OPTIONNELLES

Le Capes-Cafep de breton, depuis sa session inaugurale de 1986, reste un concours bivalent. Si les épreuves de breton portent bien sur la langue, la littérature, la civilisation, la pédagogie bilingue, il y a aussi obligation de passer une épreuve d'une autre discipline comptant pour un coefficient 1, « au choix » : anglais, histoire-géographie, lettres modernes ou mathématiques. C'est une épreuve de haut niveau puisqu'il s'agit d'une des épreuves des Capes-Cafep susnommés. Les candidats doivent donc assimiler, outre le programme de breton, le programme de la deuxième valence qu'ils ont choisie. En 2025, seules l'histoire-géographie et les lettres modernes avaient été choisies par les inscrits, mais les candidats qui ont passé les épreuves n'ont été concernés que par l'histoire-géographie. On note un important écart de connaissances et de compétences entre candidats dans l'élaboration de ces compositions en histoire-géographie. La moyenne en discipline optionnelle des présents au Capes et au Cafep est de 5,5/20 en histoire-géographie, ce qui montre une maîtrise trop faible des attendus de l'exercice.



AMPROUENNOU EIL DANVEZ DRE SKRID, DRE AR MUNUD

Ur genstrivadeg daoubenn eo ar C'hapes brezhoneg abaoe an dalc'h kentañ e 1986. Amprouennoù brezhonek a zo, a denn d'al lennegezh, d'ar sevenadur, d'ar c'helenn. Ret eo ivez d'an dud tremen un amprouenn en un danvez all, avat, dezhi ur c'henefeder 1, da zibab etre galleg, istor-geografiezh, saozneg ha matematik. Un amprouenn a live uhel peogwir ez eo, bep tro, unan eus amprouennoù Capes-Cafep ar pevar danvez meneget uheloc'h. Ouzhpenn ar programm brezhoneg e rank 'ta ar re a zo war ar renk pleustriñ a-zevri-kaer gant programm un eil danvez bet dibabet gante. E 2025 eo bet dibabet an istor-douaroniezh hag al lizhiri modern gant an dud enskrivet mes ar re o deus tremenet an amprouennoù o doa, an daou anezhe, dibabet an istor-douaroniezh. Un diforc'h bas a live a-fed anaoudegezh ha gouiziegezh etre ar gandidated dreist-holl evit ar pezh a sell doc'h framm ar pennadoù-skrid. Ar geidenn a zo neuze 5,5/20, ar pezh a ziskouez ne oa ket gant lod ar vestroni rekiz evit seurt amprouenn.

ÉPREUVES ORALES

Le jury n'a pu que constater, encore une fois, la trop faible mobilisation des candidats aux deux concours. (seuls 13% des inscrits se sont présentés) et le niveau trop bas de certains candidats au Capes à la fois en breton, en didactique du breton et en discipline optionnelle. Le jury a fixé la barre d'admissibilité à 10/20 au Capes et au Cafep, ce qui n'a permis de sélectionner qu'un candidat au Cafep et aucun au Capes pour les épreuves d'admission. Heureusement, ce candidat s'est révélé d'un niveau satisfaisant, par la suite, à ces épreuves orales qui se sont déroulées à l'université Rennes 2, sur le campus de Villejean.

L'épreuve bilingue de leçon est celle qui a le plus de poids dans le concours puisqu'elle compte pour un coefficient 5.

L'épreuve d'entretien en français avec le jury, à coefficient 3, a un poids plus important que n'importe quelle épreuve écrite du concours, trois fois plus important que l'épreuve de composition-traduction en breton ou que l'épreuve de discipline optionnelle. Le résultat de cette épreuve a montré que le candidat s'y était bien préparé.

AMPROUENNOU DRE GOMZ

Ret eo bet d'ar juri stadiñ ar fed ma oa re izel an niver a gandidated ha re izel al live ivez. Daoust ma oa bet lakaet ar varrenn-degemer da 10/20 evit ar C'hapes hag ar C'hafep, n'en deus aotreet nemet ur c'handidat da vout dibabet evit an amprouennoù dre gomz.

Dre voneur eo bet live ar c'handidat-se jaojabl a-walc'h e-pad an amprouennoù dre gomz a dremene e skol-veur Roazhon 2 war gampus Keryann

An amprouenn divyezhek a zo an hani he deus ar pouez brasañ peogwir eo 5 he c'henefeder.

An amprouenn e galleg gant ar juri (kenefeder 3) a bouez muioc'h evit ne vern peseurt amprouenn dre skrid. Disoc'h an amprouenn en deus diskouezet e oa bet prientet mat gant ar c'handidat.



LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE

Rappel des textes officiels :

Durée : 6 heures. Coefficient 1. L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. L'épreuve se compose de deux parties : une composition en langue régionale à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme. Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

AN AMPROUENNOU DEGEMERADUSTED DRE SKRID

AMPROUENN VREZHONEK DRE SKRID

LODENN AN DISPLEGADENN

gant Erwan Hupel

Pevar skrid az a d'ober an teuliad bet kinniget er bloaz-mañ :

- « Mari Vorgan », ur barzhoneg gant Naig Rozmor.
- « Sant ma fardon », ur ganaouenn gant Nolwenn Korbell.
- Un arroud diwar *Fulenn*, ur romant bet skrivet gant Yann-Charlez Kaodal.
- Un arroud diwar « Mab an amiral », un danevell gant Goulc'han Kervella.

Ret e oa d'an emstriverien ha d'an emstriverezed aozañ un displegadenn diwar ar skridoù-se ha labourat war programm an eilvet klas. Rankout a raent prederiañ gant sell an dud outo o-unan ha gant o darempred gant ar re all.

Ul labour diaes eo displegañ skridoù. Dav eo dielfennañ pep skrid, an danvez hag ar stumm anezhañ, met ret studiañ an teuliad en e bezh ivez. Gwelet pegen heñvel ha pegen disheñvel ez eo ar skridoù ha tostaat an eil hag egile. Displegañ emeve ha n'eo ket diverrañ hepken. Klask danvez preder a ranker neuze, ober ur goulenn pe meur a hini ha, da c'hortoz respont, frammañ an displegadenn, digoradur, kudennadur, klozadur hag all.



Ul labour hir ha pizh eo eta ha kregiñ a reer gantañ pell a-raok deiz an arnodenn. Dleet eo lenn hag adlenn al levrioù a zo war ar roll ha klask gouzout hiroc'h diwar-benn an aozerien hag an aozerezed, o labour skrivañ hag ar skridoù all bet embannet ganto. Ret eo pleustriñ war ar skrivañ ivez, abalamour da skrivañ brezhoneg reizh, brezhoneg kador zokenoc'h ha n'eo ket brezhoneg tro an ti na — Doue ra viro ! — brezhoneg beleg.

Ar garantez e oa an danvez da studiañ er bloaz-mañ. N'eo ket ar garantez dre vras evel-just, met ar garantez evel m'eo bet kontet e skridoù Naig Rozmor, Nolwenn Korbell, Yann-Charlez Kaodal ha Goulc'han Kervella. Ar garantez... e brezhoneg !

Sed aze tro da zisplegañ komzoù an amourouzien el lennegezh vrezhonek a-vremañ neuze. Traoù sotil ha kizidik a zo ha traoù divodest, hudur zoken ! Peseurt lavaret diwar-benn skridoù ar c'horpus avat ? Ret e oa dielfennañ ar c'heriaoueg, an troiennoù, ar skeudennoù... Ar santimantoù evel m'int bet dispaket : « Me az kar », « Morse ne garin ken »... Ar santadoù evel m'int bet skeudennet : ar sabad, ar gwele, « ...hon enezenn-ni »... N'eus ket nemeur a gorfoù e skridoù an teuliad ha korfoù ar merc'hed an hini eo a weler dreist-holl : « koant », « korfet kaer » ha dous o c'hroc'hen... Karantez foll ez eo marteze met komzoù fur int memes tra. Ha re strizh e vefe reolennoù ar gevredigezh-se ?

D'an emstriverien ha d'an emstriverezed e oa da respont ha da ziskouez sklaer hag anat ar pezh a lavarer hag ar pezh na greder ket lavaret e skridoù ar c'horpus. Lenn a reer karantez kuzh ur martolod a vrezel ouzh « Mab an Amiral » e danevell Goulc'han Kervella. Lenn a reer karantez paper ur protestant ouzh ur gatolikez en arroud tennet diwar *Fulenn*. Karantez difennet ez eo bep tro evit doare ha berr eo o c'habestr d'an amourouzien-se. Ret e oa lakaat un hevelep skridoù keñver-ha-keñver gant gwerzennoù dishual Naig Rozmor ha Nolwenn Korbell. Gwelet kalonoù frailhet an eil ha kalonoù entanet eben. Diaes eo an darempredoù etre an dud en holl skridoù. Hirvoudiñ a ra lod, klemm a ra lod all, met daoust ha n'eo ket ar memes c'hoant frankiz atav ?

Brav e vije bet studiañ labour ar skrivagnerezed diouzh hini o c'heneiled neuze ha klevet ton ha son ar re o deus roet mouezhioù ar merc'hed da glevet en o skridoù. « C'hwi eo sant ma fardon / C'hwi eo avel ma skevent... » eme ar bardonerez en he letanioù. « Diwall va mignon / Rak pokoù Mari Vorgan » eme ar bec'herez vras en he gourc'hemmennoù. N'eo ket heñvel o doare ouzh hini ar baotred. Klasket o deus gerioù all ha gellet hon dije mont pelloc'h ganti hag ober anv eus barzhonegoù all Naig Rozmor, da skouer : « Sklêrijenn », « Nec'hamant », « Alleluia »... Hag hardishoc'h int bet ? Helavaroc'h ? Embannet o deus ar merc'hed-se o c'harantez war ar groaz ha war gan zoken. Ur garantez stourm !

Druz e oa ar peuriñ er bloaz-mañ ha meur a seurt skridoù a oa da zielfennañ. Lenn a c'heller enno ar garantez e brezhoneg ha brezhoneg ar garantez ha war-bouez displegañ atav e c'helled displegañ ar yezh, ar gevredigezh hag ober ur sell war al lennegezh o cheñch ha war ar bed o treiñ.



PARTIE COMPOSITION

Le dossier était constitué de quatre textes :

- « Mari Vorgan », un poème de Naig Rozmor.
- « Sant ma fardon », une chanson de Nolwenn Korbell.
- un extrait de *Fulenn*, un roman écrit par Yann-Charlez Kaodal.
- Un extrait de « Mab an amiral », une nouvelle de Goulc'han Kervella.

Les candidates et les candidats devaient préparer une explication de texte à partir des écrits proposés et travailler sur le programme de deuxième année. Il leur fallait réfléchir avec leur propre regard tout en prenant en compte la relation aux autres.

L'explication de texte est un exercice exigeant. Il ne suffit pas de résumer : il faut analyser chaque texte, son contenu comme sa forme, mais aussi considérer l'ensemble du corpus. On doit mettre en lumière à la fois les ressemblances et les différences entre les textes, les rapprocher les uns des autres, et en dégager des pistes de réflexion. Cela implique de formuler une ou plusieurs questions, puis de construire une explication organisée avec introduction, problématique, conclusion, etc.

C'est un travail long et rigoureux, qui commence bien avant le jour de l'examen. Il faut lire et relire les ouvrages au programme, approfondir ses connaissances sur les auteurs et autrices, leur parcours, leur œuvre et leurs autres publications. Il est tout aussi nécessaire de s'entraîner à l'écriture, afin de produire un breton correct, soutenu, académique même, et non un breton trop familier — ni, surtout, "brezhoneg beleg" !

Le thème retenu cette année était l'amour. Pas l'amour en général, bien sûr, mais tel qu'il est représenté dans les textes de Naig Rozmor, Nolwenn Korbell, Yann-Charlez Kaodal et Goulc'han Kervella. Un amour exprimé en breton !

C'était donc l'occasion d'analyser les paroles des amoureux dans la littérature bretonne contemporaine. On y rencontre des nuances délicates, des élans sensibles, mais aussi des accents plus crus, parfois même obscènes. Pour aborder les textes du corpus, il fallait examiner de près le vocabulaire, les tournures, les images... Les sentiments tels qu'ils sont exprimés — « Me az kar », « Morse ne garin ken »... — et les sensations évoquées, la couche, le lit « ...hon enezenn-ni »... Les corps, eux, sont peu décrits, et ce sont surtout ceux des femmes qui apparaissent : « koant », « korfet kaer » et la peau douce... Peut-être s'agit-il d'un amour fou, mais les mots demeurent mesurés. Reste une question : les normes de cette société ne seraient-elles pas trop contraignantes ?

Il revenait aux candidates et aux candidats de montrer clairement ce qui est dit et ce qui reste tu dans les textes du corpus. On y lit par exemple l'amour secret d'un soldat pour le « Fils de l'Amiral (Mab an Amiral) » dans une nouvelle de Goulc'han Kervella, ou encore l'amour épistolaire d'un protestant pour une catholique dans un extrait tiré de *Fulenn*. Dans les deux cas, il s'agit d'amours interdites, où les amoureux avaient peu de liberté. Ces récits devaient être mis en parallèle avec les vers libres de Naig Rozmor et de Nolwenn Korbell, où l'on perçoit tantôt des cœurs brisés, tantôt des cœurs enflammés. Dans tous ces textes, les



relations humaines apparaissent difficiles : certains soupirent, d'autres se plaignent... mais n'est-ce pas toujours le même désir de liberté qui s'exprime au fond ?

Il aurait été intéressant de comparer l'écriture des femmes avec celle de leurs homologues masculins, et d'entendre comment ils ont fait parler les femmes dans leurs textes. « C'hwi eo sant ma fardon / C'hwi eo avel ma skevent... » écrit, ainsi, la pélerine dans ses litanies : « Diwall va mignon / Rak pokoù Mari Vorgan » recommande la pécheresse. Leur approche diffère de celle des hommes : elles ont cherché d'autres mots, et l'on aurait pu aller plus loin en évoquant d'autres poèmes de Naig Rozmor, comme « Sklêrijenn », « Nec'hamant », « Alleluia »... Ont-elles été plus audacieuses ? Plus disertes ? Ces femmes ont exprimé leur amour à haute voix, et même en le chantant. Un amour combatif !

LODENN AN TREIÑ

gant Erwan Le Pipec

Diwar ar galleg : evezhiadennoù

Diaesoc'h evit boaz eo sevel un danevell eus ar respontoù bet kaset d'an amprovadenn, o vezañ n'ez eus bet met div gopienn hepken. Ha gwall zisheñvel e oa mestroni ar yezh dispaket er c'hopiennoù, unan o vezañ izel-mat, eben a-live kaer.

Na bezañ e c'helle an destenn bezañ kemeret evit un dra aes, ha lennet gant gallegerien evel un dudi, meur a skoilh a oa evit he zreiñ e brezhoneg flour. Da gentañ eo ret menegiñ stil Maupassant, graet meur a wezh gant frazennoù berr ha serzh, hervez hengoun ar galleg klasel : *Le jour de la fête arriva ; Le ministre la remarqua ; C'était fini, pour elle* h.a. Kement-mañ war-un-dro gant frazennoù hiroc'h ha danzeetoc'h, pa oa anv a zeskrivañ ar strafuilhoù spered bet bevet gant an It. Loisel. Met amañ ez eus implij eus ur c'heriaoueg hag eus frazennoù a denn muioc'h d'ar varzhoniezh, o kammañ ster kentañ ar gerioù : *Elle dansait avec ivresse, avec emportement, grisée par le plaisir ; triomphe de sa beauté ; dans la gloire de son succès ; nuage de bonheur*. Mont gant yezh ar vezventi a zo un hent, evit derc'hel gant un nebeud skeudennoù kaset amañ e galleg, met didalvez eo menegiñ pegen risklus e c'hell bezañ ivez seurt dibab. Ha dijaoj e vefe dirak un tamm frazenn evel : *de tous ces hommages, de toutes ces admirations, de tous ces désirs éveillés, de cette victoire si complète et si douce au cœur des femmes*. Kalonaj ha n'eus ket kalz a skouerioù anezhe e brezhoneg, keneve marteze en ur vont da glask e daou dra : ar sonennoù-pobl tener, lec'h e vez komzet eus « santimancoù », « femelennoù charmant » ha « ravissant » etc. Pe yezh ar relijion (na vez ket mui lennet hiriv an deiz), lec'h e vez « entannet ar c'halonioù » gant « karantez peurbadus an Aotrou Doue » h.a. Gwall verr e c'hell en em gavout Yann Vrezhoneger neuze, evit adlavarout brav ha sklaer ar yezhaj-se, a vesk gerioù ar galon hag ar spered. Ha skrivet gant Maupassant hep na sonfe na re dener, na re blad, na re garget a vel, en ur guzhat memes ar fent hag ar goap a zo ennañ e-keñver ar baour-kaezh It. Loisel. Kalzig a skoselloù neuze, o tont eus disheñvelderioù sevenadurel a-vras etre bed ar c'hallegerien (amañ, boazioù ar gevredigezh uhel) hag hini ar vrezhonegerien. Penaos treiñ *rivière* pe *toilette de bal* en ur yezh na vez ket klevet el lec'hioù ma vez gwelet seurt traoù ? Diaezamantoù hag a zo kejet ouzhpenn gant disheñvelderioù amzerel : blaz ar c'hozh koulz hag an nifl a zo gant frazennoù evel *M^{me} Loisel*



eut un succès pe *Le ministre la remarqua*. Ma c'heller neuze sevel ar goulenn ledan-mañ : penaos treiñ galleg an XIX^{et} k. e brezhoneg ar XXI^{et} k. ?

Diwar ar c'hudennoù-se ez eus bet lennet kalzig a droidigezhioù kamm-digamm. Un arz eo an treiñ, hag evit dont da benn eo ret anavezout don an div yezh goude bezañ bet ouzh en em vagañ hir eus-outo. Pezh ne oa ket ken anat-se en ul lenn ar pezh a zo bet kinniget gant an emstriverien. War takad ar c'heriaoueg da gentañ : « gounid » evit « succès », « maout » evit « victoire » a zo implijoù na glotant ket gant ar pezh a oa en destenn. Ha pa gemerer an hent-se, e vezer techet buan da broduañ ur fourdouilhaj gerioù digomprenus evel « ur maout ken a-bezh » evit « une victoire si complète ». Amañ, ne weler nemet strivoù un den dizampart, c'hoazh un deskard, na gompren ket mat ster ha pouez ar gerioù ha na oar ket c'hoazh c'hoari ganto. Ken berr e oa ar mestroni eus ar yezh gant an traoù souezhus-mañ : « divaskell » evit « épaules », « *skrinnius » evit « tremblant » ha « porzh » evit « quai » (pa ne oa ket anv eus *kae ur porzh mor*, met « quai de Seine » an hini 'oa). Un hent all a zo bet heuliet gant an emstriver all, techet da vont da glask e geriaoueg ar brezhoneg pobl, maget gant amprestoù diwar ar galleg : « a galite », « homajoù », « mizer » h.a. Pezh a c'hell bezañ yac'h e degouezhioù zo, met a c'hell ivez bezañ ur mank e-keñver al live-yezh a oa gortozet. Souezhusoc'h tra pa vez lennet war ar memes kopienn un ijinadenn diwar gerioù latin : « en he *gloria mundi* » evit « dans sa gloire ».

Ken teuk all e oa implij an amzerioù verboù. Ma chom al lenner bamet un tamm meur a wezh. Gozik n'eo ket bet implijet an amzer dremenet-strizh, pa oa koulskoude an amzer lennet ar muiañ en destenn e galleg, hag an hini anatañ da lakaat e brezhoneg. Lennet e vez neuze « he doa bet » evit « elle eut », « e yae kuit » evit « elle partit », « ne gavent » evit « ils ne trouvèrent pas », « e huche » evit « elle poussa un cri ». Kement all a lenner c'hoazh evit amzerioù all : « a welont » evit « ils voyaient », « n'ez a ket » implijet e-lec'h an amzer dremenet. Gwir eo ez eus degouezhioù ma c'heller pe ma tleer chañj amzerioù ar verboù evit kaout ur brezhoneg yac'hoc'h. Met n'eo ket gwir atav. Hag amañ, ne gompren ket mat perak ez eus bet implijoù ken faziiek eus ar verboù. Gant na c'heller krediñ e teufe eus un diouer a empenntañ a-zoare chadenn an amzerioù, e soñjer kentoc'h en un diouer a lennadurioù hag a spered evit o dispakañ kaer. Gwashoc'h a zo koulskoude, gant un emstriver o tiskouez ur mestroni eus ar re baourañ, pa oa bet skrivet : « a oa o c'houlennent », « ne selaou a rae ket », « e *pignatjont », hag « e *huchalas ». Penaos soñjal mont da gelenner pa vez ken berr ha bresk ar yezh ?

Un nebeud farioù gant ar c'hemmadurioù a zo bet lennet ivez, a ziskouez c'hoazh un anaoudegezh yezh kalz re vresk : « er *c'halon », « o *vaouezed », « o *paouridigezh », « he *tro »... War-un-dro gant kement-mañ, farioù evel e vez kavet stank e-barzh implij ar gerioù *bihan* : « pa *e vefent » (ne vez ket lakaet ar rannig-verb dirak ur stagell). Pe diwar levezon ar galleg : « soñjal *da netra », « dous *ouzh ar merc'hed » (evit « si douce au cœur des femmes », ar ger « ouzh » o sinifiañ kentoc'h « envers les femmes » amañ). Ha c'hoazh eo ret menegañ implij al liester gant un niver : « tri aotrounez », « tri aotrien ». Ar farioù skrivañ a zo bet nebeut a-walc'h anezho : « ar *vuez », « *koz » (evit un den a skriv « zh » el lec'hioù all). Met ret eo memestra lakaat ar biz war ar fari « *krennañ » e-lec'h « krenañ », rak amañ eo merk un c'hemmesk fonologel, o vezañ na vez ket graet an diforc'h e galleg etre /e:/ + /n/ ha /e/ + /n:/, a zo koulskoude ken pouezus all e brezhoneg.



PARTIE TRADUCTION

Remarques sur la traduction français-breton

Il est plus difficile qu'à l'habitude de rédiger un compte rendu des réponses données à l'épreuve, puisqu'il n'y a eu que deux copies. Et la maîtrise de la langue y était très différente : l'une assez faible, l'autre de bon niveau.

Bien que le texte put être considéré comme une lecture facile ou divertissante pour des francophones, de nombreux obstacles surgissaient au moment de le traduire en un breton élégant. D'abord, il faut signaler le style de Maupassant, souvent fait de phrases brèves et sèches, selon la tradition du français classique : *Le jour de la fête arriva ; Le ministre la remarqua ; C'était fini, pour elle*, etc. Cela, en même temps que des phrases plus longues et plus nuancées lorsqu'il s'agit d'évoquer les troubles intérieurs vécus par Mme Loisel. Mais là, on rencontre un vocabulaire et des tournures proches de la poésie, détournant le sens premier des mots : *Elle dansait avec ivresse, avec emportement, grisée par le plaisir ; triomphe de sa beauté ; dans la gloire de son succès ; nuage de bonheur*. Recourir au langage de l'ivresse est une piste, pour conserver certaines images données en français, mais il faut aussi souligner combien un tel choix peut être risqué. Et cela ne conviendrait pas à une phrase comme : *de tous ces hommages, de toutes ces admirations, de tous ces désirs éveillés, de cette victoire si complète et si douce au cœur des femmes*. Peu d'équivalents se trouvent en breton, si ce n'est peut-être dans deux directions : les chansons populaires sentimentales (où l'on parle de « sentiments », de « jeunes filles charmantes », et « ravissantes », etc.) ou la langue religieuse (peu lue aujourd'hui), où l'on trouve « les cœurs enflammés » par « l'amour éternel du Seigneur », etc. Le traducteur breton risque donc de se retrouver bien démuni pour rendre avec justesse et clarté cette langue mêlant les mots du cœur et de l'esprit. Et Maupassant écrit sans tomber ni dans le mièvre, ni dans le fade, ni dans le pompeux, tout en dissimulant l'ironie et la moquerie qu'il réserve à la pauvre Mme Loisel. Beaucoup d'obstacles donc, qui tiennent aux différences culturelles profondes entre le monde des francophones (ici, les habitudes de la haute société) et celui des bretonnants. Comment traduire *rivière* ou *toilette de bal* dans une langue qui n'a pas de présence dans les lieux où de telles réalités se rencontrent ? À ces difficultés s'ajoutent celles liées au temps : un parfum d'ancien, de démodé, se dégage de phrases comme *Mme Loisel eut un succès* ou *Le ministre la remarqua*. D'où la large question qu'on peut poser : comment traduire le français du XIXe siècle en breton du XXIe ?

À partir de ces difficultés, on a pu lire bon nombre de traductions maladroites. Traduire est un art, et pour y parvenir, il faut connaître à fond les deux langues, après s'être longuement nourri d'elles. Ce qui n'était pas si évident à la lecture de ce que proposaient les candidats. Du côté du vocabulaire d'abord : « gounid » pour « succès », « maout » pour « victoire » sont des emplois qui ne correspondaient pas au sens du texte. Et lorsqu'on suit cette voie, on en vient vite à produire des combinaisons de mots incompréhensibles comme « ur maout ken a-bezh » pour « une victoire si complète ». Là, on ne perçoit que les efforts d'une personne malhabile, encore apprenante, qui ne saisit pas bien le sens ni la valeur des mots et ne sait pas encore jouer avec eux. Limitée aussi la maîtrise de la langue, avec d'autres trouvailles étonnantes comme « divaskell » pour « épaules », « skrinnius » pour « tremblant » et « porzh » pour « quai » (alors qu'il ne s'agissait pas d'un quai de port maritime, mais bien du « quai de Seine »). Un autre chemin a été suivi par l'autre candidat, enclin à puiser dans le



vocabulaire du breton populaire, nourri d'emprunts au français : « a galite », « homajoù », « mizer », etc. Ce qui peut être légitime dans certains cas, mais qui peut aussi constituer une faiblesse au regard du niveau de langue attendu. Plus surprenant encore quand, dans la même copie, on trouve une invention d'allure latine : « en he gloria mundi » pour « dans sa gloire ».

L'usage des temps verbaux était aussi hésitant, jusqu'à laisser le lecteur reste interloqué à plusieurs reprises. Le passé simple est presque absent, alors que c'était pourtant le temps le plus souvent employé dans le texte français, et le plus évident à rendre en breton. On lit ainsi « he doa bet » pour « elle eut », « e yae kuit » pour « elle partit », « ne gavent » pour « ils ne trouvèrent pas », « e huche » pour « elle poussa un cri ». On retrouve encore de tels écarts avec d'autres temps : « a welont » pour « ils voyaient », ou encore « n'ez a ket » employé à la place du passé. Il est vrai qu'il existe des cas où l'on peut, ou même doit, changer les temps verbaux pour obtenir un breton plus naturel. Mais ce n'est pas toujours le cas. On ne comprend pas bien pourquoi l'emploi des verbes est aussi fautif. On ne peut croire qu'il s'agisse d'une difficulté à bien comprendre l'enchaînement des temps et l'on pensera plutôt à un manque de lectures et de réflexion pour les restituer correctement. Plus grave encore : un candidat, a montré un manque de maîtrise en écrivant ainsi « a oa o c'houlennent », « ne selaou a rae ket », « e *pignatjont » et « e *huchalas ». Comment songer à devenir enseignant lorsque la langue est si pauvre ?

L'usage des temps verbaux était aussi hésitant, jusqu'à laisser le lecteur reste interloqué à plusieurs reprises. Le passé simple est presque absent, alors que c'était pourtant le temps le plus souvent employé dans le texte français, et le plus évident à rendre en breton. On lit ainsi « he doa bet » pour « elle eut », « e yae kuit » pour « elle partit », « ne gavent » pour « ils ne trouvèrent pas », « e huche » pour « elle poussa un cri ». On retrouve encore de tels écarts avec d'autres temps : « a welont » pour « ils voyaient », ou encore « n'ez a ket » employé à la place du passé. Il est vrai qu'il existe des cas où l'on peut, ou même doit, changer les temps verbaux pour obtenir un breton plus naturel. Mais ce n'est pas toujours le cas. On ne comprend pas bien pourquoi l'emploi des verbes est aussi fautif. On ne peut croire qu'il s'agisse d'une difficulté à bien comprendre l'enchaînement des temps et l'on pensera plutôt à un manque de lectures et de réflexion pour les restituer correctement. Plus grave encore : un candidat, a montré un manque de maîtrise en écrivant ainsi « a oa o c'houlennent », « ne selaou a rae ket », « e *pignatjont » et « e *huchalas ». Comment songer à devenir enseignant lorsque la langue est si pauvre ?

Quelques erreurs concernant les mutations ont également été relevées, qui révèlent encore une connaissance linguistique beaucoup trop fragile : « er *c'halon », « o *vaouezed », « o *paouridigezh », « he *tro »... Parallèlement à cela, on trouve souvent des erreurs dans l'emploi des *petits mots* : « pa *e vefent » (alors qu'on ne met pas la particule verbale devant une conjonction). Ou encore des calques du français : « soñjal *da netra », « dous *ouzh ar merc'hed » (pour « si douce au cœur des femmes », le mot « ouzh » signifiant plutôt « envers les femmes » ici). Il faut aussi mentionner l'emploi du pluriel après un numéral : « tri aotrounez », « tri aotrien ». Les fautes d'orthographe ont été relativement peu nombreuses : « ar *vuez », « *koz » (alors que la même personne écrit « zh » ailleurs). Mais il faut malgré tout souligner l'erreur « *krennañ » au lieu de « krennañ », car c'est ici la marque d'une confusion phonologique, sachant qu'en français, il n'est pas fait de différence entre /e:/ + /n/ et /e/ + /n:/, distinction pourtant tout à fait essentielle en breton.



Troidigezh kinniget / Traduction proposée :

Devezh ar gouel a erruas. An Itron Loisel a c’hounidas an holl. Kaeroc’h e oa-hi eget an holl vaouezed all, ken kreun, ken mistr, ken leun a vinc’hoarzhoù ha laouen diouzh sour. An holl wazed a selle outi, a c’houlenne he anv, a glasse bezañ kaset d’ober anaoudegezh ganti. An holl gefridi eus ar gouarnamant a venne valsiñ ganti. Ar ministr zoken a lugernas ar skeud eus-outi en e lagad.

En em vezviñ a rae gant an dañsoù, en em reiñ a rae d’ar breskenn, bezivet gant ar blijadur, ken na soñje mui e tra ebet, pennfollet ma oa e kreiz an drec’hadenn eus he c’haereded, er gloar degaset gant he berzh, evel ma vije bet war ur goulmoulenn a eurusted graet gant an holl selloù avius, gant an holl c’hourc’hemenoù, gant an holl c’hoantoù o tiwan, gant an trec’h ken klok ha ken c’hwek evit kalon ur vaouez.

War-dro peder eur diouzh ar mintin ez eas kuit. Abaoe kreisnoz e oa he gwaz o kousket en ur saloñs didud, war-un-dro gant tri aotrou all a oa o gwraez o kaout o flijadur a-leizh.

War he diskoaz e taolas-eñ an dilhad a oa deut gantañ evit an nozvezh, dilhad uvel ar pemdez a zijaoje o liv a baourentez gant lufr ar bragerizoù kaer. Sklaer e voe an dra-se kerkent eviti hag hi da glask tec’hout, kuit da vezañ merzhet gant ar maouezed all, pa oa ar re-se o lakaat mantilli-feur pinvidik war o c’hein.

Loisel a glasse derc’hel anezhi :

- Gortoz ‘ta. Tapet e vo yen ganit er-maez. Ez an da c’hervel ur wetur.

Met ne selaoue ket outañ ha diskenn ar skalier ken buan all. Pa voent o-daou er straed, karr ebet da gavout. Ha da glask unan neuze, en ur huchal war ar vlenerien a welent o tremen pellik-pell.

Etrezek ar Seine e tiskennent, dic’hoanaget hag ar grenerezh enne gant ar riv. A-benn ar fin, war ar c’hae e voe kavet ganto unan eus ar c’hozh kirri-noz-se, na vezont gwelet e Paris nemet pa vez deut an deñvelijenn, evel ma vefent re vezhus da ziskouez o dienez war an deiz.

Betek o dor e voent kaset gantañ, er rue des Martyrs, hag e pignjont hep levenez d’o ranndi. Eviti e oa echu. Hag eñ a soñje e oa dleet gantañ bezañ er Minister da zek eur.

Lemel a reas-hi an dilhad he doa gronnet he diskoaz ganto, dirak ar melezour evit gwelout ur wezh c’hoazh he fas e barr he gloar. Kerkent e tennas ur skrijadenn. He zro-gouzoug ne oa ket warni ken !



**ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE PORTANT SUR
LA LANGUE REGIONALE**

Rappel des textes officiels : Durée : 6 heures. Coefficient 2.

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en

œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles. L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective. Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe. Les textes en langue régionale qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Commentaire

Gant Gwenola Coïc & Lena Kerhoas

Ar sujed a oa un dastumad dielloù tro-dro d'an divroañ, liammet gant an danvez studi « Beajiñ ha divroañ », a zo e programm ar c'helc'hiad 4. Div gopienn nemetken a zo bet savet ar bloaz-mañ.

Adkemer a ra hon rentañ-kont remerkoù savet ar bloavezhioù paseet dija, met techoù 'zo a adkavomp a vloaz da vloaz.

Pouezus-tre e vefe lennet mat ar c'hemenn gant ar gantidated, tri zra zo d'ober :

- 1 - studiañ an holl zielloù, ha displegañ pere a vo choazet evit sevel ar sekañs oc'h arguzenniñ war o dedenn, kement ha displegañ perak ne vez ket miret an dielloù all,
- 2 - ober ur studiadenn yezhadur eus an elfennoù islinennet,
- 3 - sevel ur sekañs o klotañ gant an danvez-studi hag al live kemennet, en ur gemer harp war an dielloù choazet hag en ur enklozañ ar poent yezhadur lakaet war-wel er sujed.

Maleüruzamant n'eo ket bet labouret war bep poent gant an holl c'hoazh. Dielloù zo n'int ket bet dielfennet, un diverradenn war-c'horre a vez graet a-wechoù. Diwallit : an dielloù na vo ket implijet a rank bezañ studiet koulskoude. Pep diell he deus un dalvoudegezh bennak. Dalc'hit soñj e c'hell bezañ berraet un diell pe tennet diouti ur skeudenn nemetken. Pouezus eo lodenn-mañ ar gopienn, rak diskouez a ra barrezh ar



gandidated da gompren dedenn an dielloù gant ur sell kelenner ha n'eo ket gant ur sell studier pe lenner.

Kinniget ez eus bet ur sekañs gant an daou gandidat.

Degemeret mat vefe bet disklaeriañ kenarroud ar c'hentelioù, kefridi(où) ar sekañs, ar barregezhioù yezh ha sevenadurel tizhet gant an danvez kelennerien a-raok displegañ mont en-dro ar sekañs.

Ma'z eo anat implij ar c'hudennadur el lise, n'eo ket ken pouezus ha-se er skolaj ; met pa saver goulennoù e c'hortozomp ur respont bennak.

E-keñver ar poent yezhadur e oa ret studiañ implij ar gerioù perc'hennañ a c'hell bezañ plaset dirak un anv boutin met ivez dirak ur verb evel raganv gour renet. An implij-se a vez gwelet e gwenedeg ha pep lec'h er yezh lennegel. An daou implij a oa da lakaat war-wel, ouzhpenn ar c'hemmadurioù.

D'ar c'helenner da zisplegañ goude penaos e vo studiet ar poent yezhadur-se en e gentelioù. Gallout a ra ober ar choaz nompas kelenn implij ar gerioù perc'hennañ evel raganv gour renet, hervez live ar skolajidi, da skouer. Gortozet eo nosionoù yezh all en ur sekañs, da venegiñ. Silet e rank bezañ ar yezhadur tamm-ha-tamm, hep na vefe ur gentel distag deus ar peurrest. Ret eo ma vefe liammet d'an dielloù kinniget hag adimplijet gant ar grennarded e-pad an obererezhioù pedagogel. Ret e vo tapout amzer da bleustriñ ha da ginnig meur a obererezh evit ma c'hallfe ar re yaouank mestroniañ hag adimplij ar barregezhioù yezh nevez-se.

Pouezus eo an eskemm etre skolajidi evit deskiñ poent pe boent met n'eo ket ret disoñjal e ranker leuskel roudoù (yezhadur, geriaoueg, sevenadur) dre skrid e kaier pep skolajiad.ez.

Pe vefe evit al labour fin, pe evit an obererezhioù e pep kentel, eo pouezus e vefe oberour ar skolajidi oc'h implijout ar yezh, dre skrid ha dre gomz (o toujañ ouzh ar CECRL), ha n'eo ket o reseviñ ar ouiziegezh nemetken.

Eveljust e soñjo ivez ar c'handidat war an doare da briziañ e skolajidi : petra a zo priziet (al labour produiñ fin ? ur briziadenn furmeloc'h kompren dre lenn pe dre selaou ? un dra all ?) ha penaos e vo priziet ? N'eo ket ret disoñjal e ranko pep skolajiad.ez bezañ priziet war h.e b.varregezhioù dezhi/añ d'ur mare bennak, arabat kinnig obererezhioù a-stroll nemetken.

Diwallit da ziazezañ ho sekañs war ur gefridi fin fetis a lako ar grennarded da grouiñ un dra bennak gwirion : ur skritell evit un diskouezadeg, ur pennad kazetenn, ur barzhoneg, ur podcast... Ar poent-se a vanke e-barzh an div gopienn. Pep obererezh a rank reiñ boued d'ar skolajidi a-hed al lajad, dezho da gaout an ostilhoù da gas ar gefridi fin a-benn.

D'echuiñ hon eus c'hoant da zegas soñj eo ret d'ar gandidated diwall d'ar reizhskrivañ ha d'an ereadurezh er c'hopiennoù. Ret eo mestroniañ koulz ar brezhoneg hag ar galleg. Seurt amproenn a zo da vezañ savet en ul live yezh dereat.



Commentaire

Gant Gwenola Coïc & Lena Kerhoas

Le sujet portait sur un ensemble de documents autour de la migration, en lien avec le thème d'étude « Voyages et migrations », qui figure au programme du cycle 4. Seules deux copies ont été produites cette année.

Notre compte rendu reprend des remarques qui ont déjà été formulées les années précédentes, mais l'on retrouve certains points d'une année sur l'autre.

Il est très important que les candidats lisent attentivement la consigne, trois tâches sont à réaliser :

- 1 - Étudier tous les documents et expliquer lesquels seront retenus pour construire la séquence, en argumentant sur leur intérêt et expliquer pourquoi les autres ne sont pas conservés,
- 2 - Faire une analyse linguistique des éléments soulignés,
- 3 - Concevoir une séquence en adéquation avec le thème d'étude et le niveau indiqué, en s'appuyant sur les documents sélectionnés et en intégrant l'aspect linguistique mis en avant dans le sujet.

Malheureusement, tous les points n'ont pas, cette fois encore, été travaillés par l'ensemble des candidats.

Certains documents n'ont pas été analysés ; parfois, un simple résumé superficiel est fait. Attention : les documents qui ne seront pas utilisés doivent tout de même être étudiés. Chaque document présente un intérêt particulier. Il faut garder en tête qu'on peut réduire un document ou n'en extraire qu'une image. Cette partie du travail est importante, car elle montre la capacité du candidat à percevoir l'intérêt des documents avec un regard d'enseignant et non simplement d'étudiant ou de lecteur.

Les deux candidats ont proposé une séquence.

Il serait pertinent que l'intitulé des séances, la ou les tâches de la séquence, les compétences linguistiques et culturelles visées soient clairement annoncés par les futurs enseignants avant d'expliquer le déroulement de la séquence.

Si l'usage de la problématique est évident au lycée, il ne l'est pas autant au collège ; toutefois lorsqu'une question est posée, on attend une réponse des candidats.

En ce qui concerne le point linguistique, il fallait étudier l'usage des possessifs qui peuvent être placés devant un nom commun mais aussi devant un verbe, comme pronom personnel antéposé. Cet emploi se retrouve en dialecte vannetais et dans toute la langue littéraire. Les deux usages étaient à mettre en avant, en plus des mutations.



Il appartient à l'enseignant d'expliquer ensuite comment ce point de grammaire sera étudié dans ses cours. Il peut choisir de ne pas enseigner l'usage des mots possessifs comme pronom personnel antéposé, selon le niveau des collégiens, par exemple. D'autres notions grammaticales sont attendues dans une séquence, il convient de le préciser. La grammaire doit être intégrée progressivement, sans qu'il y ait une leçon isolée qui soit détachée du reste. Il faut qu'elle soit liée aux documents proposés et réutilisée par les élèves au cours des activités pédagogiques. Il est nécessaire de prendre le temps de s'exercer et de proposer plusieurs activités afin que les jeunes puissent maîtriser et réemployer ces nouvelles compétences linguistiques.

L'échange entre collégiens est important pour apprendre un ou plusieurs points mais il ne faut pas oublier qu'il convient de garder une trace écrite (grammaire, vocabulaire, culture) dans le cahier de chaque élève.

Que ce soit pour le travail final ou pour les activités de chaque cours, il importe que les collégiens soient actifs dans l'utilisation de la langue, à l'écrit et à l'oral (en respectant le CECRL), et non pas simplement récepteurs du savoir.

Bien sûr, le candidat réfléchira aussi à la manière d'évaluer les collégiens : qu'est-ce qui est évalué (le travail final produit ? une évaluation plus formelle de la compréhension écrite ou orale ? autre chose ?) et comment cela sera-t-il évalué ? Il ne faut pas oublier que chacun(e) devra être évalué(e) sur ses propres compétences à un moment donné, et qu'il n'est pas souhaitable de proposer uniquement des activités de groupe.

Veillez à fonder votre séquence sur une tâche finale concrète qui amènera les élèves à créer quelque chose de réel : une affiche pour une exposition, un article de journal, un poème, un podcast... Ce point était absent dans les deux copies. Chaque activité doit nourrir les élèves tout au long de la séquence, afin qu'ils aient les outils nécessaires à la réalisation de la tâche finale.

Pour terminer, nous voulons rappeler que les candidats doivent prêter attention à l'orthographe et à la syntaxe dans leurs copies. Il convient de maîtriser aussi bien le breton que le français. Cette épreuve doit être réalisée dans un niveau de langue correct.



AMPROUENNOÛ OPSION / ÉPREUVES OPTIONNELLES

Il n'y a pas eu de candidat dans les matières anglais, lettres modernes et mathématique lors de la session 2025.

OPTION HISTOIRE-GEOGRAPHIE

par Éva Guillorel & Laurence Le Du

Le sujet de dissertation a porté cette année sur le programme d'histoire contemporaine. L'intitulé était le suivant : « Contester l'impérialisme colonial français en Afrique (métropole et colonies, 1884/1885-1962) ». Deux copies ont été rendues. Aucune de ces copies n'a donné suffisamment de satisfaction pour obtenir la moyenne à l'épreuve.

Les membres du jury sont conscients de la difficulté, pour les candidats qui choisissent l'option histoire-géographie, que constitue la lourdeur du programme à travailler (trois questions en histoire et trois questions en géographie), en plus du programme de breton. L'évaluation tient compte de cette situation. Pour autant, il n'est pas possible d'obtenir une note satisfaisante sans répondre aux attentes minimales de la dissertation en histoire. Il faut pour cela commencer par maîtriser la nature même de l'exercice demandé. L'intitulé de la dissertation doit être analysé avec attention pour éviter les propos hors sujet. L'introduction doit définir les termes du sujet, justifier la chronologie et l'aire géographique retenues, énoncer des éléments de contexte avant de proposer une problématique réfléchie dont découle un plan cohérent. Chaque partie doit apporter une réflexion argumentée articulant idées et exemples ordonnés en différentes sous-parties, en s'appuyant sur des exemples datés et situés dans l'espace. Les propos trop généraux, les affirmations hasardeuses manquant de concision et non justifiées par des faits historiques précis doivent être écartés.

La copie doit être longue, en adéquation avec la durée de l'épreuve (cinq heures), et le candidat ne peut donc pas se contenter de rendre 2 à 5 pages. Même si la qualité ne se mesure pas à la quantité, on voit difficilement comment une copie de moins de 8 pages peut répondre correctement à cet exercice. Par ailleurs, il faut rappeler que ce concours a pour but de recruter des enseignants susceptibles d'enseigner l'histoire-géographie en breton mais aussi en français. La maîtrise de la langue française et notamment de l'orthographe est un critère important dans l'évaluation de la capacité à exercer cette profession, et donc dans les critères de notation des copies. On ne saurait insister sur l'importance de relire avec soin la copie avant de la rendre, afin d'éliminer un maximum de fautes et d'incorrections.

Le sujet portait sur un thème sur lequel on attend que chaque candidat sache donner quelques éléments de base même sans avoir travaillé la question : faire référence à la guerre d'Algérie, par exemple, et savoir situer cet épisode dans le temps semble en effet du ressort de la culture historique générale. De plus, la contestation de l'impérialisme colonial français



en Afrique est étudiée par tous les lycéens de la filière générale dans le cadre de leur cursus de Terminale et du programme du baccalauréat. On s'attend donc à ce que quelques notions aient été conservées même pour des candidats qui n'ont pas poursuivi des études d'histoire dans l'enseignement supérieur. Ces réminiscences de cours de lycée ne suffisaient pas à construire une copie de qualité, mais pouvaient constituer une première base.

Pour obtenir une note satisfaisante à cette épreuve, il fallait évidemment avoir travaillé un minimum la question, être capable de cerner et de problématiser les grands enjeux du sujet et de les expliciter en suivant une progression logique de la pensée et de l'analyse. Comme toute copie d'histoire, cette dissertation devait s'appuyer sur des idées et exemples précis, contextualisés et datés.

La note la plus faible correspond à la copie d'un candidat qui n'a répondu en aucun point aux attentes de l'épreuve : il a rendu une copie de deux pages seulement, non problématisée, sans plan ni développement structuré, et comportant d'importants problèmes de maîtrise de l'orthographe et de la langue française. La note la plus élevée correspond à un travail qui a montré une maîtrise correcte de la méthode de la dissertation. Toutefois, une partie de la copie était hors sujet, le plan n'était pas convaincant, la copie contenait des erreurs factuelles et des manques notables, et le cœur du propos attendu n'était traité qu'en dernière partie de façon elliptique. La présentation formelle était en outre perfectible.

Nous renvoyons au rapport du jury du Capes d'histoire-géographie pour une correction détaillée de cette épreuve.



AMPROUENNOU DEGEMER

AMPROUENN AR GENTEL

Danevell gant Gwenola Coic

N'eus bet nemet ur c'handidat o vont dre gomz ar bloaz-mañ.

Treñ a rae ar sujed en-dro d'an douristelezh e Breizh. Nav diell a oa da studiañ en torkad : ur gartenn eus Breizh, ur skritell vruderezh, ur skeudenn, tri fennad, ur varzhoneg, ur ganaouenn, hag un diell da glevet (2 atersadenn). Liesseurt e oa danvez ha stumm an dielloù a-benn mont gant liveoù-skol disheñvel, gant palioù pedagogel disheñvel hag a-benn respont da implij ar CECRL er c'hlas (kompren un destenn dre skrid ha dre gomz, skrivañ, ezteurel o-unan er c'hlas, hag eskemm gant ar re all).

Pal an arnodenn dre gomz a zo diskouez eo gouest ar c'handidat da zielfennañ un torkad dielloù ha kas ur gentel da benn. Rankout a ra ar c'handidat ober gant an diell glewelet dre ret, met oberiantizoù disheñvel a ginnigo diwar an dielloù all bet dibabet gantañ hed-ha-hed e gentel.

Div lodenn a zo d'an amprouenn pedagogel dre gomz :

1. Al lodenn gentañ a vez e brezhoneg.

Ret eo d'ar c'handidat displegañ an torkad dielloù a zo bet fiziet ennañ en e bezh gant ar pal sevel ur gentel o terc'hel kont e vo da ebarzhañ en ul lajad :

Eus un tu : bommoù abadennoù keleier bet skignet war Radiobreizh.bzh. En tamm kentañ e komze Visant Kreker diwar-benn « ar feurmoù Airbnb e Kemper », en eil tamm e oa bet klevet Lucienne Moisan, animatourez natur e ti-kêr Fouen. Ret eo dont a-benn da lakaat splann an titouroù a glevomp war-wel ha displegañ peseurt elfennoù a c'hallfe bezañ adimplijet er c'hlas ha perak. A-wechoù e vez startoc'h ar yezh da gompren dre ma klever brezhonegerien a-vihannik ha brezhoneg lec'hel da vat.

Eus an tu all e oa ret d'ar c'handidat studiañ un torkad dielloù war baper. Rankout a reer komz eus kement diell zo tout. Ar juri a vez o c'hortoz bep bloaz e teufe a-benn ar c'handidat da zielfennañ anezho ha da gas ur preder war beseurt dielloù na implijfe ket ha pere a vefe implijet gantañ. N'eo ket evit klevet eo didalvoud diell-mañ-diell met kentoc'h evit klevet perak int bet leusket a-gostez pe perak int bet dibabet, ha da beseurt pal e kasont asambles holl : Petra a gaso diell-mañ-diell d'ar skolajidi/liseidi ? Stummoù disheñvel a zo dezhe ? Liveoù yezh disheñvel ? Savet int bet e mareoù disheñvel ? Da beseurt live-skol e vint kinniget ? Ha deskiñ a raio ar re yaouank kement war dachenn ar yezh hag ar sevenadur ?



Penaos pazenniñ an deskiñ ? Penaos lakaat anezhe da vont war-raok gant ar yezh ? Peseurt oustilhoù reiñ dezhe ? Petra nevez o do desket ?

Ouzhpenn ar barregezhioù pedagogel a vez priziet, yezh ar c'handidat a vez priziet ivez : ar framm, an distagañ, e live yezh koulz hag ar mod da gaozeal aes ha reizh dirak ha gant ur juri e-pad un amzer dermenet.

2. Eil lodenn an arnodenn a vez e galleg.

Kinnig ur gentel gant sikour an dielloù eo ret ober. Dre ret e rank ar c'handidat implij an diell da glevet, met un dibab 'zo d'ober e-mesk ar re all. Dibosubl eo silañ an dielloù holl e-barzh un eurvezh kentel nemetken evel-just. Posubl eo implijout danvez all ouzhpenn ivez da rannañ e ouiziegezh war dachenn ar sevenadur. Ret e vez kregiñ ganti o tisplegañ evit peseurt live e vefe savet ar gentel-mañ (kelc'hiad, klasad, live yezh (eus A1 da C1) ...), menegiñ e peseurt ahel ar programm en em gav ar gentel. Daoust ma n'eo ket ar pal studiañ ul lajad penn-da-benn e ranker bezañ gouest da embann e balioù yezh ha sevenadurel memestra. Petra o do desket ar grennarded gant ar gentel-se ? Pet kentel all a vo ? Da beseurt pal(ioù) e kas al lajad ? Peseurt oberiantiz a vo kinniget e fin al lajad ?

Sujed ar bloaz-mañ a oa war an douristelezh. Er skolaj e vefe bet tu labourat war dem *Al langajoù*, pe *Ar beajoù* er c'helc'hiad 4, en 2^{vet} klas war dem *Ar gêriadenn*, ar c'harter, ar gêr, e klas 1^{añ} ha termen LVB-LVC war ahelioù *An tachennoù prevez*, *an tachennoù publik*, *Idantelezh hag eskemmoù*, pe *An teroueroù hag an eñvor*, er 1^{añ} klas « spesialite » war dem an *Ijinoù*, hag er c'hlas termen « spesialite » war dem *Beaj an dud*, ar yezhoù, ar sevenadurioù hag ar mennozhioù, da skouer. Ar pezh a gont eo liammañ an dielloù en un doare poellek. Gellout a rae ar c'hudennadur treiñ en-dro d'ar perak mont da veajiñ da lec'h-mañ-lec'h ha penaos talvoudekaat ar veaj eus ar gwellañ ? Penaos e vever eno ? Petra a glasker ? Petra a zizoloer ? Daoust hag e c'hall ur veaj kemm perzh un den ? Beajiñ en e vro a c'haller ? Peseurt efed he deus an douristelezh war ar vro hag he zud ?

Arabat ankouaat e ranker tennañ gounit eus an diell da glevet hag ar re bet dibabet evit ar gentel : adimplij geriaoueg pe patromoù yezh eus an dielloù a roio an tu d'ar re yaouank da ezteurel o mennozhioù gwelloc'h, da gaout fiziañs enne da vont e brezhoneg ha da binvidikaat o live yezh.

Rankout a ra an danvez-kelenner lakaat ar grennarded da vezañ oberiant a-hed ar gentel, hentañ anezhe da gavout an disoc'hoù dreze o-unan, oc'h eskemm gant o c'henseurtes, hep disoñjal kalonekaat hag azasaat ar c'hentelioù evit ar re o devez diaezamantoù. Oc'h ober gant ar CECRL e lako an danvez-kelenner ar skolidi d'ober a bep seurt ha gallout a raio priziañ anezho war tachennoù liesseurt ivez.

Ret e vo d'an danvez kelenner en em soñjal war ar roudoù a vo leusket dre skrid e kaier pep skoliad.ez. Petra 'zo bet desket war dachenn ar sevenadur ? Ar yezhadur ? Ar c'heriaoueg ? Petra 'zo bet paket gant ar grennarded ? Peseurt barregezhioù a chom da dizhout ?

Kaer eo pa c'hell ar gelennerien kenlabourat kenetreze. Reiñ a ra talvoudegezh d'al labour bet krouet er c'hlas hag embann al labourioù e stumm diskouezadegoù, kelaouennoù,



tutoioù, pe skignañ abadennoù radio, da skouer, a ro talvoudegezh d'ar brezhoneg er vuhez foran, lakaat a ra ar yezh da vevañ e-maez bevennoù ar skol.

ÉPREUVES D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LEÇON

Il n'y a eu qu'un seul candidat à passer l'épreuve orale cette année.

Le sujet portait sur le tourisme en Bretagne. Neuf documents étaient à étudier dans le cadre de l'épreuve : une carte de la Bretagne, une affiche publicitaire, une image, trois articles, un poème, une chanson et un document à écouter (2 entretiens). La variété du contenu et des formats visait à répondre à des objectifs pédagogiques différents selon les niveaux scolaires, en lien avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), tels que la compréhension de textes oraux et écrits, l'écriture, la production orale individuelle en classe et l'interaction avec les autres.

L'objectif de l'épreuve orale est de démontrer que le candidat était capable d'analyser un ensemble de documents et de mener un cours à bien. Le candidat doit impérativement travailler avec le document audiovisuel, mais il proposera également d'autres activités variées en fonction des autres documents qu'il a choisis tout au long de son cours.

Il y a deux parties dans l'épreuve pédagogique orale :

1. La première partie se fait en breton.

Le candidat doit expliquer l'ensemble des documents qui lui ont été attribués, en vue de les intégrer dans une séquence à préparer.

Les documents étaient : D'une part, des extraits d'émissions diffusées sur Radiobreizh.bzh. Dans le premier extrait, Visant Kreker parle des « locations d'Airbnb à Quimper », puis, dans un second extrait, Lucienne Moisan, animatrice nature à la Mairie de Fouesnant, prend la parole. Le candidat doit résumer clairement les informations entendues et expliquer quels éléments peuvent être utilisés en classe et pourquoi. Parfois, la compréhension du discours peut être plus difficile quand il s'agit de locuteurs natifs parlant une forme dialectale.

Le candidat doit ensuite étudier un groupe de documents imprimés. Il doit parler de chaque document. Le jury attend que le candidat soit capable d'analyser les documents, et apporter une réflexion sur les documents qui lui paraissent judicieux ou non d'utiliser en classe. Il ne s'agit pas ici de dire au jury que tel ou tel document est sans intérêt mais d'expliquer pourquoi certains ont été laissés de côté, et d'autres choisis ainsi que quel objectif ils servent dans leur ensemble ; qu'apportera chaque document aux collégiens/lycéens ; quels sont les types de supports ; quelles différences de niveaux de langue ; à quelle époque ils ont été conçus ; à quel niveau scolaire chaque document serait-il présenté ; quels enseignements ces documents apporteront-ils sur la langue et la culture



bretonnes ; quelles méthodes pédagogiques seraient les plus appropriées ; comment peuvent-ils servir à faire progresser les élèves ; qu'auront appris les élèves ?

En plus de compétences pédagogiques attendues, la langue du candidat est également évaluée : la structure, la prononciation, son niveau de langue ainsi que sa capacité à s'exprimer de manière fluide et correcte devant et avec un jury pendant un temps

déterminé.

2. La deuxième partie de l'épreuve se déroule en français.

Il s'agit de proposer une séquence de cours à partir d'un dossier. L'utilisation du document audio est obligatoire, mais il est possible de choisir parmi les autres documents proposés. Il est évidemment impossible d'exploiter tous les documents dans une seule heure de cours. On peut également avoir recours à d'autres supports afin de partager ses connaissances culturelles. Il convient de commencer par préciser pour quel niveau est conçue la séquence (cycle, classe, niveau de langue de A1 à C1...), puis d'indiquer à quel axe du programme elle se rattache. Même si l'objectif n'est pas d'étudier une séquence entière, il faut être capable d'en annoncer les objectifs linguistiques et culturels. Qu'auront appris les élèves à travers cette séance ? Combien de séances constitueraient la séquence ? Quels en sont les objectifs finaux ? Quelle tâche finale pourrait être proposée à l'issue de la séquence ?

Le sujet de cette année portait sur le tourisme. Au collège, il aurait été possible de travailler sur le thème *Langages ou Voyages et migrations* en cycle 4 ; en 2^{de} sur *Le village, le quartier, la ville* ; en 1^{re} et Terminale LVB-LVC sur les axes *Espace privé et espace public, Identité et échanges, ou Territoires et mémoire* ; en 1^{re} spécialité sur le thème *Les inventions* ; et en Terminale spécialité sur *Circulation des personnes, des langues, des cultures et des idées*, par exemple. L'important est de relier les documents de manière cohérente. La problématique pouvait tourner autour de : pourquoi voyager ici ou là ? Comment tirer le meilleur profit d'un voyage ? Comment vit-on là-bas ? Que cherche-t-on ? Que découvre-t-on ? Un voyage peut-il transformer une personne ? Peut-on voyager dans son propre pays ? Quels sont les effets du tourisme sur un territoire et ses habitants ?

Il ne faut pas oublier de tirer parti du document audio et des autres documents retenus pour la séance : la réutilisation du lexique ou de structures issues des documents permettra aux élèves d'exprimer plus facilement leurs idées, de gagner en confiance pour s'exprimer en breton et d'enrichir leur niveau de langue.

Le futur enseignant doit rendre les élèves actifs tout au long du cours, les amener à trouver eux-mêmes les réponses, à échanger entre camarades, sans oublier de les encourager et d'adapter l'enseignement à ceux qui rencontrent des difficultés. En s'appuyant sur le CECRL, il proposera aux élèves des activités diverses et pourra aussi les évaluer sur différents aspects.

Le candidat devra réfléchir aux traces écrites laissées dans le cahier de chaque élève : qu'a-t-on appris sur le plan culturel ? grammatical ? lexical ? Qu'est-ce que les élèves ont acquis ? Quelles compétences restent à atteindre ?



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

Il est très positif que les enseignants puissent collaborer entre eux. Cela donne de la valeur aux travaux réalisés en classe, et la diffusion des productions (expositions, journaux, tutoriels, émissions de radio, par exemple) valorise le breton dans la vie publique et fait vivre la langue au-delà des murs de l'école.



AMPROUENN DIVIZ / ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Établi par Charlotte Ciubuccu

Un candidat admissible pour le CAFEP était présent.

1) Organisation

Pour rappel, il s'agit d'une épreuve en français, d'une durée totale de 35 minutes, décomposée en deux temps. Son objectif est d'évaluer les candidats sur leur capacité à exercer le métier d'enseignant en lien avec les valeurs de la République et les exigences du service public de l'éducation, de valoriser les expériences et connaissances des candidats, en termes de maîtrise de leur discipline et de déontologie professionnelle, de valoriser leur projection pragmatique dans le métier et de valoriser une autoréflexion.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation personnelle du candidat, d'une durée de 5 minutes, suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury.

La deuxième partie est constituée de deux mises en situation professionnelle de 8 à 9 minutes chacune. La première porte sur une situation d'enseignement, la seconde est en lien avec la vie scolaire.

2) Analyse et conseils concernant la partie présentation personnelle du candidat :

Lors de cette première partie de l'épreuve, les membres du jury évaluent la capacité du candidat à structurer sa présentation, mettre en perspective son parcours pour valoriser les expériences qui ont fondé sa motivation et son aspiration à devenir professeur.

Le jury attend ici une présentation concise, construite, qui fait émerger la cohérence du parcours du candidat avec le métier d'enseignant, et témoigne de la solidité de ses motivations.

Le jury souhaite souligner que l'exercice de présentation peut être préparé en amont et attendent donc une parfaite maîtrise du temps de présentation et de la structuration de la présentation. Il est également recommandé de veiller à renseigner avec précision la fiche de présentation individuelle, en évitant les acronymes non explicités et en respectant une chronologie claire.

Cette séquence permet également au jury d'évaluer la posture professionnelle et les compétences communicationnelles du candidat.

3) Analyse et conseils concernant les mises en situation professionnelle ; exemples de sujets :

Ces mises en situation permettent d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République, les exigences du service public, à les faire connaître et partager et font appel à sa capacité de jugement et son aptitude à mobiliser son expérience pour proposer une résolution de situation problème dans un environnement donné.



Cette épreuve ne comporte pas de temps de préparation. Le jury laisse néanmoins aux candidats quelques minutes afin qu'ils mobilisent leur réflexion entre l'énoncé de chaque sujet et le début de leur exposé. Il est attendu que les candidats identifient rapidement les principes ou valeurs mis en jeu dans la situation exposée, procèdent à une analyse de la situation et proposent des pistes de résolution pragmatiques et cohérentes. Il est donc recommandé aux candidats de prendre le temps de s'approprier l'énoncé de la mise en situation et de prendre un temps de réflexion. Il est également possible de demander au jury de répéter l'énoncé au besoin.

Cette seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat à se projeter dans des situations concrètes du métier, à mobiliser les leviers disponibles au sein de l'établissement, et à faire preuve de discernement dans un cadre éthique et réglementaire.

Sont ainsi évaluées, outre l'appropriation des valeurs de la République par le candidat, sa capacité de jugement face à une situation délicate, sa capacité à restituer une problématique par rapport aux grands enjeux du système éducatif, à la mettre en perspective avec les textes officiels, sa faculté à identifier les ressources internes et externes à l'établissement scolaire et la chaîne de décision le cas échéant. Il doit pouvoir identifier les outils à sa disposition.

Cette deuxième partie d'épreuve suppose que les candidats puissent démontrer leur réactivité et leur aptitude à analyser rapidement une situation nouvelle face au jury. Ils doivent néanmoins rester prudents dans leurs propositions et être capables d'avouer leurs limites dans la prise en charge d'une situation.

Le jury rappelle que la posture professionnelle, la clarté de l'expression et la rigueur de l'argumentation sont également des critères d'évaluation tout au long de l'épreuve.